

Cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté

Ensemble, on est plus fort...

CONTACTEZ NOUS, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Par téléphone

03 86 71 52 39

Par messagerie

ddt-cellule-accompagnement@nievre.gouv.fr

Par courrier



PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE

Direction Départementale des Territoires de la Nièvre
Service économie agricole - Cellule accompagnement
2 rue des Pâtis – BP 30069
58020 NEVERS CEDEX

D'autres organismes sont là pour vous, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux



L'essentiel & plus encore
Tél. 09 69 36 20 50



Tél. 03 86 93 40 00



Tél. 09 66 90 28 32

Realisation DDT 58-SEA/BATFC - Conception graphique DDT 58-SAT/BATIG - Jmm - juillet 2019

Nièvre
**Cellule d'accompagnement
des agriculteurs en difficulté**

Cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté

La cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté a pour objectif de prévenir et de traiter des situations professionnelles qui se dégradent.

En ayant connaissance au plus tôt de l'apparition de problèmes techniques, sanitaires, personnels, économiques, etc..., la cellule se fixe comme objectif de contribuer à pérenniser la viabilité des exploitations.

Elle cherchera à apporter aux agriculteurs de la Nièvre les interlocuteurs adéquats pour qu'ils se sentent soutenus lors des crises, ou de tout autre évènement difficile dans la vie de leur entreprise.

Elle est mise en œuvre pour compléter les autres dispositifs d'accompagnement économiques et financiers des exploitations.

Vous êtes agriculteur, quel que soit votre production...

Vous rencontrez des difficultés financières, administratives, de santé, économiques ou autres...

N'hésitez pas, nous sommes à votre écoute et avons des solutions à vous proposer...

L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF

Pour QUI ?

- Pour moi-même
- Pour un proche
- Pour un tiers



Pour QUOI ?

- Pour faire face à des difficultés :
- conjoncturelles,
 - structurelles,
 - financières,
 - personnelles, etc...

Comment dois je faire ?

Je remplis une fiche d'information* et je la transmets par mail à ddt-cellule-accompagnement@nievre.gouv.fr

L'ÉTUDE DU DOSSIER

Les organismes de la cellule d'accompagnement étudient mon dossier **EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ** et formulent des propositions adaptées à ma situation.

LES PROPOSITIONS ADAPTÉES

- Audit : pour analyser ma situation,
- Tables rondes : pour étudier en concertation avec les créanciers des pistes d'amélioration, des échéanciers, etc.,
- Suivis : pour proposer des pistes d'améliorations aussi bien techniques qu'économiques,
- Accompagnement social : avec l'aide des travailleurs sociaux,
- Accompagnement sur demande à la reconversion professionnelle,
- Aide au répit...

*sur demande : par téléphone ou par mail

*disponible sur le site internet de la préfecture http://www.nievre.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_identification_exploitant-2.pdf